



MAIRIE
DE
BALIROS
64510

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2024-04-10-10**

Nombre de conseillers :

En exercice: 09

Présents : 07

Votants: 09

Date de convocation : 03/04/2024

Date d'affichage : 03/04/2024

L'An Deux mille vingt-quatre, le dix avril , à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BALIROS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sylvie DAUGAS, le Maire.

PRÉSENTS : Mr ESCALET André, , DULILE Mathieu, TREVE Thibault, TREVE Edmond, CAMPAYS David et Mmes MAILHARRIN Gilberte, Mme DAUGAS Sylvie .

ABSENTS EXCUSES : VICENTE DE ANDRADE José , Mme MAILHARRIN Géraldine

ONT DÉLÉGUÉ LEURS DROITS DE VOTE conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : Mr VICENTE DE ANDRADE José a donné pouvoir à Mr ESCALET André et Mme MAILHARRIN Géraldine a donné pouvoir à Mme MAILHARRIN Gilberte.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. TREVE Thibault

**AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE DANS L'AFFAIRE
JACQUET ELRIC ET RECOURS A UN AVOCAT.**

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée le litige qui oppose la Commune à Monsieur JACQUET Elric

Faute d'avoir pu obtenir un accord amiable pour la résolution du litige, il demande au Conseil Municipal de l'habiliter à la représenter devant le tribunal judiciaire de Pau dans le cadre de cette instance.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

AUTORISE le Maire à intenter une action en justice contre Elric JACQUET devant le tribunal judiciaire de Pau dans le cadre de l'affaire susvisée.

DÉSIGNE Maître MALTERRE Robert, avocat à PAU, afin de représenter et défendre les intérêts de la Commune dans cette instance.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 064-216400911-20240410-10_10_04_2024-DE



CHARGE le Maire de signer la convention d'honoraires à intervenir avec Maître MALTERRE.

Aux registres sont les signatures.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Madame le Maire, Sylvie DAUGAS.

